



**Sainte-Barbe**

ANIMÉE PAR L'AVENIR

### EXTRAIT PV

**13 AVRIL 2026**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Barbe tenue le lundi 13 avril 2026, à 19h01 à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville. La séance a été convoquée selon l'article 152 du Code municipal du Québec.

La présente séance est présidée par le maire Daniel Pinsonneault

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Johanne Béliveau

M. Pierre Dignard

M. François Gagnon

M. Benoit Poirier

M. Denis Larocque et Mme Élodie Tricoire sont absents.

Mme Chantal Girouard, directrice générale / greffière-trésorière, est présente.

---

**2026-04-16**

### DÉPÔT DU CERTIFICAT DU RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Je, Chantal Girouard, dépose, conformément à la loi, le certificat des résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à la résolution finale du projet PPCMOI 2025-001. **23** personnes ont signé le registre. Je déclare qu'un scrutin doit être tenu pour la résolution finale du projet PPCMOI 2025-001 concernant le projet de l'Île Raymond, à moins d'avis contraire par résolution du conseil municipal.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE S'ABSTENANT DE VOTER

Copie Certifiée Conforme à Sainte-Barbe, Québec

Ce 15<sup>e</sup> jour d'avril 2026

---

**Chantal Girouard**

Directrice générale et greffière-trésorière